



Le mot du Président

Je vous en parlais dans le dernier numéro, les équipes Agemetra œuvrent à redonner du sens et de l'attractivité au secteur de la santé au travail, en développant notamment les collaborations et partenariats institutionnels et médicaux.

Récemment, le retentissement d'une webconférence, sur l'impact de l'endométriose sur la vie professionnelle des salariées atteintes de cette pathologie, vient souligner l'engagement et l'expertise de notre SPSTI* en la matière. Elle fait écho à la stratégie nationale du gouvernement.

Aussi, Agemetra a accueilli début mai, deux internes en médecine et participera au 37ème congrès national de médecine et santé au travail, début juin, avec la tenue d'un stand et la présentation d'un retour d'expérience du fonctionnement d'une équipe pluridisciplinaire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Luc Martinod,
Président du Conseil d'Administration d'Agemetra

*SPSTI : Service de Prévention et Santé au Travail Interentreprises

Métier

Découvrez comment les équipes pluridisciplinaires d'Agemetra peuvent vous accompagner. Exemple chez Lyon Métropole Habitat.

**LYON MÉTROPOLE
HABITAT**

Activité 2023

Suivi individuel de l'état de santé

91 860

VISITES MÉDICALES

réalisées par les médecins et les infirmières,
soit presque 400 visites par jour

Prévention

8 233

**AMÉNAGEMENTS
DE POSTE PRÉCONISÉS**

230

**SALARIÉS ISSUS DE
200 ENTREPRISES**

ont participé aux ateliers et
aux webinaires organisés par
Agemetra

760

**ÉTUDES DE POSTES ET
DES CONDITIONS DE
TRAVAIL MENÉES**

Accompagnement personnalisé

47

**ÉVÈNEMENTS
GRAVES**

pris en charge par
les membres du
groupe « gestion
des situations
d'urgence »

1 123

RENDEZ-VOUS

réalisés par la
conseillère du travail
et les psychologues
cliniciens

128

**INTERVENTIONS
menées par les
ergonomes, dans
83 ENTREPRISES**

200

INTERVENTIONS

menées par les
spécialistes risque
chimique

Les visites confiées aux infirmier.ères santé travail

Les infirmières et infirmiers santé travail d'Agemetra disposent d'une formation spécifique. Ils ont la connaissance du monde de l'entreprise, des risques professionnels et des pathologies associées. Ils apportent des conseils afin de prévenir la désinsertion professionnelle.

Leurs missions sont déléguées par le médecin du travail dans le cadre de protocoles écrits et validés. En qualité de professionnel de santé, ils sont tenus au respect du secret médical et professionnel.

De manière réglementaire, ils peuvent réaliser les visites :

- d'information et de prévention périodiques (y compris l'initiale, dite d'embauche)*
- de pré-reprise**,
- de reprise**,
- de mi-carrière**,
- à la demande**.

*sauf expositions professionnelles particulières.

**ces visites nécessitent l'autorisation d'un protocole établi par le médecin du travail.



Engagement

Endométriose : des solutions existent pour une meilleure qualité de vie au travail

L'endométriose touche en France environ **10% des femmes** en âge de procréer. Le diagnostic intervient souvent tardivement, avec un délai estimé à 7 ans en moyenne.

Agemetra a initié en octobre 2023 une filière multidisciplinaire pour le dépistage de l'endométriose. Agemetra est le **premier SPSTI de France** à mettre en place une filière spécifique et à être partie-prenante d'une association professionnelle régionale référente dans ce domaine, EndAURA.

Cette action s'inscrit pleinement dans la mission d'Agemetra de **maintien dans l'emploi et d'amélioration de la qualité de vie** des salariées.

Nos équipes peuvent précocement proposer des aménagements de poste sur mesure et trouver des solutions au sein des entreprises, en concertation avec les employeurs.

Le dépistage spécifique dès la première visite, puis l'orientation adaptée vers le réseau de professionnels experts, à l'initiative du SPSTI, sont **une première en matière de santé publique** qui répond aux meilleurs objectifs fixés par la stratégie nationale gouvernementale.

WEBCONFÉRENCE

Pour aller encore plus loin dans l'accompagnement des employeurs et des salariées, Agemetra a organisé mi-mai une **webconférence** sur le thème « endométriose et pathologies gynécologiques invalidantes au travail, comment faciliter et maintenir l'activité professionnelle ? », en partenariat avec EndAURA, EndoFrance, Endomind, les Hospices Civils de Lyon et l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.

Plus de 750 personnes l'ont déjà visionnée en 1 semaine. Nous vous invitons à la relayer auprès de vos salariés. Le savoir, c'est « pouvoir ».



Webconférence enregistrée chez notre adhérent Raphaële Meubles. De gauche à droite : **Pr François Gouffier** (chef de service chirurgie gynécologie-obstétrique, HCL et président d'EndAURA), **Cathy Vincent** (représentante d'EndoMind), **Dr Patricia Branche** (médecin anesthésiste en gynécologie-obstétrique et en charge de la consultation douleur chronique à l'Hôpital de la Croix Rousse, HCL), **Giulia Trichilo** (représentante d'EndoFrance) et le **Dr Philippe Campana** (médecin du travail et pilote d'un dispositif de repérage et d'accompagnement des femmes souffrant de cette maladie, Agemetra).



De gauche à droite : **Dr Catherine Lopez** (médecin du travail et pilote du pôle prévention de la désinsertion professionnelle, Agemetra), **Dr Charles-André Philip** (chef de service adjoint gynécologie-obstétrique, HCL et membre expert d'EndAURA), **Dr Amélie Massardier-Pilonchery** (chefe de service médecine et santé au travail, HCL) ainsi que **Giulia Trichilo** et le **Dr Philippe Campana**.